

Valorisons nos déchets
... Pensons Tri Sélectif !

>> Vous disposez de points d'apports
volontaires sur tout le territoire alors
n'hésitez pas.



Recyclons les DÉCHETS



© ASiFe



Briques alimentaires



Bouteilles
et contenants
en verre

©Dirkrietschel



Journaux, Magazines et Revues

Emballages métalliques



©Thomas Soellner

Bouteilles et Flaconnages
en plastique



Conception : Communauté Bray-Eawy, IPNS, ne pas jeter sur la voie publique.

Nouveau !

La Carte d'accès aux déchetteries

CARTE D'ACCÈS

AUX DÉCHETTERIES

Un service, un territoire



Rejoignez-nous !
www.brayeawy.fr



Bray-Eawy
Communauté de Communes

Carte d'accès obligatoire à compter du 1^{er} avril 2018.

Contact : 02.32.97.45.65
www.brayeawy.fr



Fonctionnement de la CARTE



DE QUOI S'AGIT-IL ?

La Communauté Bray-Eawy met en place, dès cette année 2018, un système de contrôle et de gestion par carte, des entrées de ses 3 déchetteries dans un souci d'équité d'usage du service et de suivi rigoureux d'exploitation. Ce dispositif vise un contrôle renforcé mais aussi de conseils dispensés par les agents des déchetteries.

Cette mise en place sera progressive afin que chaque foyer ou entreprise puisse disposer de sa carte magnétique personnelle. Elle sera ensuite à présenter obligatoirement dès le 1^{er} avril 2018.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout le monde devra justifier d'un badge pour accéder au site de la déchetterie de son choix. Les habitants, les professionnels et les administrations sont concernés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le fonctionnement sera simple. Il suffira pour l'utilisateur de présenter sa carte au gardien qui la scannera. Pour les particuliers, l'apport de déchets par passage sera de 2 m³ de déchets maximum. L'accès sera payant au-delà de 10 m³ annuels de déchets verts et de 15 m³ annuels pour les autres déchets (11 € / m³). Concernant les professionnels, l'accès sera payant dès le 1^{er} apport pour un coût de 11 € / m³ après le 1^{er} m³ gratuit par semaine.

PERTE, VOL, DÉMÉNAGEMENT ?

Il est important d'informer la Communauté Bray-Eawy pour tout changement de situation, à défaut la carte sera désactivée. Si vous déménagez au sein même du territoire intercommunal, nous vous invitons à nous communiquer votre nouvelle adresse et si vous le quittez, pensez à restituer la carte.

Si vous **égarez** votre carte, contactez la Communauté Bray-Eawy au **02.32.97.45.65**.



Horaires des DÉCHETTERIES

Il y a toujours une déchetterie accessible du lundi au dimanche midi sur le territoire communautaire.

	Les Grandes-Ventes	Maucombe	Neufchâtel-en-Bray
Lundi	13h30-17h30	9h - 12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Mardi	13h30-17h30	9h - 12h 13h30-17h30	Fermé
Mercredi	13h30-17h30	Fermé	8h-12h 13h30-17h30
Jeudi	Fermé	9h - 12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Vendredi	13h30-17h30	9h - 12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Samedi	9h - 12h 13h30-17h30	9h - 12h 13h30-17h30	9h - 12h 13h30-16h30
Dimanche	Fermé	Fermé	10h-12h

